



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire des Hautes-Rivières confirme l'ouverture de deux nouvelles classes de maternelle 4 ans dès la prochaine rentrée scolaire 2016-2017

Les écoles Notre-Dame-de-Fatima à Marieville et Saint-Joseph à Lacolle se préparent pour la rentrée. Les inscriptions auront lieu du 4 au 8 juillet 2016.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 juin 2016 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières confirme que les deux nouvelles classes de niveau maternelle 4 ans confirmées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au début juin, seront mises en place **dès la rentrée scolaire de 2016-2017.**

Les écoles Notre-Dame-de-Fatima, située à Marieville, et Saint-Joseph à Lacolle sont les écoles choisies par la Commission scolaire pour accueillir ces nouvelles classes.

La période officielle d'inscription aura lieu du 4 au 8 juillet prochain. Les parents doivent se présenter à l'école. **Le personnel accueillera les parents de 8 h 30 à 18 h le 4 juillet, et de 8 h 30 à 16 h du 5 au 8 juillet.** Rappelons que l'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2016 pour être inscrit.

Chacune des trois classes de maternelle 4 ans (celle de l'école du Petit-Clocher à Saint-Georges-de-Clarenceville est déjà ouverte depuis trois ans) peut accueillir un maximum de 18 élèves.

« Les places seront attribuées sur la base du premier arrivé, premier inscrit. Les parents doivent résider sur le territoire du bassin de fréquentation de l'école concernée et leur enfant doit répondre aux critères d'admission », a confirmé monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire.

Critères d'admission et des documents requis pour l'inscription officielle

- Résider sur le territoire de l'école;
- Fournir l'original grand format de l'acte de naissance de l'enfant portant le nom des parents;
- Être en mesure de fournir une preuve de résidence des parents (permis de conduire, compte de taxe scolaire ou municipale, document officiel du gouvernement ou autre pièce valable).

En conclusion, la présidente du conseil des commissaires, madame Andrée Bouchard, a déclaré : « C'est un bonheur d'accueillir ces jeunes élèves dès l'âge de 4 ans et de leur offrir un milieu stimulant et sécurisant pour optimiser leurs chances de réussite tout au long de leur parcours scolaire avec nous. C'est un engagement important et notre personnel prendra bien soin d'eux afin que chacun de ces petits puisse vivre une expérience des plus positives et qu'ils aient tous envie d'apprendre et de développer leurs talents et leur potentiel. »

-30-

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 18 500 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Le personnel de soutien (concierges, secrétaires, techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée, personnel du service de garde, etc.) fournit, pour sa part, un appui essentiel au personnel enseignant et professionnel afin d'offrir nos services d'éducation à tous nos élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

Source :

Julie Brassard, conseillère en communication

Service du secrétariat général et des communications

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca